



HAL
open science

Prégnance du rapport sensoriel des Mahorais à leurs paysages

Esméralda Longépée, Juliette Bidon, Claire Harpet

► **To cite this version:**

Esméralda Longépée, Juliette Bidon, Claire Harpet. Prégnance du rapport sensoriel des Mahorais à leurs paysages. Paysages sensoriels, approches pluridisciplinaires, 2019. hal-03179965

HAL Id: hal-03179965

<https://hal.science/hal-03179965>

Submitted on 1 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Prégnance du rapport sensoriel des Mahorais à leurs paysages

Esméralda LONGÉPÉE, Juliette BIDON et Claire HARPET

À Mayotte, « l'ambiance » d'un paysage, par les sonorités et les sensations corporelles qui s'y associent, prime parfois sur le rapport visuel. Les termes se rapprochant le plus de celui de « paysage » en shimaorais, la principale langue de l'île, sont *hawa* ou *oulanga*, qui désignent respectivement l'ambiance (air, temps, atmosphère) et l'environnement naturel. Si nous considérons que l'un des enjeux actuels de la réflexion du paysage est l'ouverture de la définition, mais aussi des modes de mise en application du concept, alors l'absence de son terme dans le contexte culturel mahorais ne doit en aucun cas être considéré comme un « vide conceptuel¹ ».

Mayotte, malgré sa faible superficie (376 km²), présente une diversité paysagère. Île tropicale du canal du Mozambique, elle est constituée de deux principales îles : Petite et Grande Terre. Cette dernière, la plus importante en termes de superficie présente quatre domaines montagneux de faibles altitudes dont les versants, adoucis par l'érosion, sont favorables à l'agroforesterie. Le paysage littoral, bordé de mangroves et de plages de sable blanc, brun ou noir dans des baies délimitées par des pointes rocheuses, intègre une multitude d'îlots. Une imposante barrière de corail de près de 160 km de long, entourant un lagon de 1 100 km², atténue la houle arrivant à la côte et a permis le développement de nombreux villages côtiers. Si l'île « présente une réelle identité spécifique incarnée par ses paysages à la fois terrestres et marins² », leur mode d'appréhension et de perception par les Mahorais est très peu connue.

Les décideurs façonnent des paysages à la mode occidentale, d'autant plus depuis la départementalisation de l'île en 2011. Mayotte est habituée aux brassages culturels. La population mahoraise est le résultat de migrations et de brassages culturels opérés depuis des siècles entre les peuples bantous islamisés de la côte orientale africaine, les commerçants arabes et

1. P. DESCOLA, *Les formes du paysage*, cycle de conférence au Collège de France, 2012.

2. Vue d'ici, DEAL, *Vers une définition d'une stratégie paysagère à Mayotte*, 2013.

chiraziens, et les populations malgaches. Elle s'acculture depuis des décennies aux représentations occidentales. Malgré tout, la définition classique du paysage, où la contemplation distanciée prédomine, n'est pas cohérente avec les sensibilités paysagères locales. Le paysage est, en effet, un de ces concepts particulièrement situés culturellement et temporellement, et dont l'application à des contextes culturels autres fut généralement ignorée ou bien tombée dans une impasse théorique. Les récentes réflexions théoriques sur ce concept, et notamment l'idée de paysages polysensoriels³, trouvent écho dans le rapport sensible de la population mahoraise à ses paysages.

Nous allons essayer de discerner comment peut se penser le « paysage sensoriel » à Mayotte et ce que cette conception du paysage dit du rapport de la société mahoraise à l'environnement et à l'espace. En allant plus loin, on peut également se demander dans quelle mesure la multi sensorialité est un élément constitutif des paysages mahorais.

Les paysages sensoriels, un concept pour comprendre le rapport sensible aux paysages

Paysages sensibles et sensoriels, une ouverture progressive du concept

Notre étude s'inscrit dans un contexte d'ouverture progressive du concept de paysage, qui, pensé à nouveau, recouvre de nouvelles manières d'appréhender et de se lier à son environnement. Ainsi, étudier les paysages multisensoriels, c'est tout d'abord se départir d'une certaine tradition classique du paysage, alors associée à un organe en particulier : la vue. Le recours nécessaire à ce dernier pour saisir le « paysage » s'inscrit dans l'histoire de ce terme, depuis son usage dans la peinture (le « *paysaggio* ») jusqu'aux panoramas de carte postale qu'il évoque aujourd'hui, et cette conception s'est enrichie de nombreuses théories paysagères allant en ce sens⁴. Cause ou conséquence de la prédominance de la vue, l'idée de distanciation entre le sujet observant et l'espace observé, de contemplation face à un objet extérieur, accompagne cette idée classique de paysage.

Or, une partie récente de la littérature s'attache ainsi à reconfigurer, réadapter le concept de paysage en revenant sur ces deux caractères. C'est notamment l'enjeu d'une partie de la littérature en anthropologie, en particulier anglo-saxonne, qui a décliné depuis quelques années les termes de *landscape* en ses « équivalents » sensoriels : *soundscape*, *smellscape*, ou même

3. T. MANOLA et É. GEISLER, « Du paysage à l'ambiance : le paysage multisensoriel – Propositions théoriques pour une action urbaine sensible », dans J.-P. THIBAUD et D. SIRET, *Ambiances en acte(s)*, International Ambiances Network, International Congress on Ambiances, Montreal, 2012, p. 677-682.

4. A. BERQUE, *Les raisons du paysage : de la Chine antique aux environnements de synthèse*, Paris, Hazan, 1995.

bodyscape. L'idée de paysage sonore est tout particulièrement développée, en déclinant l'idée de « schème visuel » en « *sound design*⁵ ».

Comment lire les relations entre sens et représentations ?

Cependant, l'inclusion des sens à la notion « traditionnelle » du paysage rencontre plusieurs obstacles, tant dans son efficacité conceptuelle que son usage, notamment en raison de la remise en cause de la notion de représentation qu'elle implique. En effet, le rapport à l'environnement par le biais des sens s'inscrit *a priori*, assez logiquement, dans une démarche phénoménologique : c'est grâce à la perception que l'on entend, que l'on sent.

Or, au sein de l'étude paysagère traditionnelle, c'est le principe de représentation qui est à l'origine même de la genèse du paysage : la vision d'un espace défini ferait écho, par exemple, à une représentation picturale⁶, et c'est cette représentation sociale qui conditionnerait l'apparition d'un paysage. Dans cette conception, ce sont bien des schèmes visuels et cognitifs qui déterminent la présence du paysage et, en conséquence, la perception en a traditionnellement été écartée. Comment comprendre donc le paysage sensoriel, comme le résultat d'une pure phénoménologie, donc personnel et particulier ? C'est notamment ce que souligne P. Descola⁷, en argumentant que le paysage sonore ne peut seulement être qu'un « environnement sonore circonscrit » et non un paysage, dans le sens où le résultat de cette perception ne renverrait à rien d'autre qu'à un ressenti ponctuel et personnel, et ne découlerait pas d'une quelconque représentation sociale.

Plusieurs études se sont pourtant appliquées à établir une distinction entre cet « environnement sonore » et ce qui constitue ce que l'on peut réellement appeler « paysage sensible » afin de rendre toute sa pertinence et la potentialité de son utilisation au concept. T. Manola et É. Geisler⁸, tout en faisant état de ce changement de perspective et de l'évolution qui est aujourd'hui en cours au sein de la théorie du paysage, remettent en cause l'opposition historique entre les notions de paysage et d'ambiance, cette dernière ayant pendant longtemps renvoyé à l'instantanéité et l'immersion plutôt qu'à une véritable expérience paysagère.

Elles montrent ainsi que, contrairement à ces postulats, l'ambiance possède elle aussi la capacité « d'être mise en relation avec des éléments objectifs et mesurables », qu'elle constitue plus qu'un simple agglomérat de perceptions immédiates, et qu'elle peut donc dire tout autant du rapport de la société à l'environnement que ne le ferait le produit d'une représentation sociale, tel que le paysage « classique » est pensé.

5. M. SCHAFER, *The Tuning of the World*, New York, A. Knopf, 1977.

6. A. ROGER, *Court traité du paysage*, Paris, Aubier, 1978.

7. P. DESCOLA, *op. cit.*

8. T. MANOLA et É. GEISLER, art. cité.

Le paysage n'est donc plus saisi que par le biais de représentations, d'un acte réflexif et réfléchi, d'un « *cogito* souverain » mais « à partir du corps et de l'expérience sensible qui ouvre le sujet au monde⁹ ». Le paysage sensoriel est plus qu'une addition de sensations, dans le sens où la somme de ces dernières crée de nouveaux schèmes qui disent quelque chose de notre rapport aux choses et au monde : chaque société « découpe » à travers les perceptions ce qu'elle en comprend, le filtre social faisant office de « tamis¹⁰ ».

Les paysages sensoriels pour penser la diversité des relations au monde

Du fait de l'ouverture conceptuelle que nécessite l'intégration des sens au paysage, la notion de paysage sensoriel permet de penser la difficulté théorique et méthodologique qu'il pose dans des terrains tels que celui de Mayotte. La notion de paysage sensoriel fait ainsi partie de celles qui permettent une réflexion sur le paysage dans des contextes culturels autres que celui qui a vu son apparition. Dans cette perspective, les modalités de perceptions paysagères, les critères de définition du paysage s'élargissent pour ouvrir sur une multitude de possibles paysagers.

En se détachant du même coup de la contingence de la vue et des représentations, la réflexion sur les paysages sensoriels permet d'appréhender ce que peut être une relation ou une « trajection¹¹ » paysagère dans des sociétés multiculturelles telle que celle mahoraise. Un nombre grandissant d'études s'attache donc à discerner dans les discours et les pratiques des sociétés une certaine manière commune de se lier au monde et de l'appréhender, et qui, de fait, « feraient » paysage.

Cette approche est particulièrement développée par les géographes, afin de mobiliser ce concept et tout ce qu'il apporte sur le plan de compréhension des relations entre la société et son environnement. Plusieurs d'entre eux¹² se situent ainsi dans cette optique de remise en cause du caractère « occidentalisé » de la notion et de sa transcription juridique (Convention européenne du paysage, 2011). Notre étude développe une approche comparable, dans le sens où elle cherche à définir ce que peut être le paysage mahorais sans pour autant « marginaliser des conceptions indigènes du paysage, alter-représentationnelles¹³ ».

9. M. COLLOT, « Faire corps avec le paysage », *Actes Sémiotiques*, 1970 [en ligne].

10. D. LE BRETON, « Pour une anthropologie des sens », *ST – Vie sociale et traitements*, 96, 4, 2007, p. 45-53.

11. A. BERQUE, *Écoumène, introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2015 (2^e éd.).

12. E. GAUCHE, « Le paysage existe-t-il dans les pays du Sud? Pistes de recherches sur l'institutionnalisation du paysage », *VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement*, 15, 1, mai 2015 [en ligne].

13. *Ibid.*

Les travaux réalisés sur le regard paysager dans les autres territoires d'outre-mer constituent en cela des éléments intéressants de comparaison. Ainsi, si un usage des sens est effectivement fait pour appréhender le paysage à Mayotte, en Guadeloupe¹⁴, la place de l'ouïe et ce qu'elle conditionne comme mode d'appréhension de l'environnement, de l'alentour, est primordiale.

D'une méthode sur les préférences paysagères à l'émergence des sens dans les discours

À Mayotte, des entretiens ont été réalisés auprès des habitants afin de connaître leur préférence paysagère et les raisons de leur choix, s'adressant aussi bien aux natifs de l'île qu'aux habitants d'origine comorienne ou métropolitaine. Ces entretiens étaient axés autour de deux principales questions :

1. « Quel est le lieu où vous aimez être, où vous aimez aller et que vous aimez regarder ? »
2. « Quel lien avez-vous avec ce lieu ? »

Le mot « paysage » n'existant pas en langue comorienne ou en langue malgache¹⁵, la question sur la préférence paysagère a été adaptée¹⁶. Dans les consignes associées à ces deux questions, il était indiqué de relancer la personne, si nécessaire, pour qu'elle décrive le lieu et évoque les sentiments qu'il lui procure.

Au total, 353 discours courts ont été recueillis par les étudiants du centre universitaire de Mayotte et par une stagiaire de master sur le projet. Les étudiants se sont d'abord auto-interrogés, avant de répéter l'exercice auprès d'un homme et d'une femme de leur famille, de préférence plus âgés qu'eux. Ces étudiants sont en majorité natifs de Mayotte ou originaires d'une des trois îles des Comores. La culture étant similaire au sein de l'archipel, les 283 discours issus de Mahorais ou de Comoriens ont été regroupés au sein du même sous-corpus. Le second sous-corpus contient 70 discours recueillis auprès de la population métropolitaine habitant depuis plus de six mois¹⁷ à Mayotte. Sept entretiens semi-directifs longs ont aussi été réalisés avec des personnes tout autant imprégnées de culture

14. C. BENOÎT, « Pays, mouvements et sons dans la vallée de Grande-Rivière : pour une approche phénoménologique des paysages de Guadeloupe », *VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement*, hors-série 14, septembre 2012 [en ligne].

15. La langue dominante de l'île est le shimaore mais une partie de la population parle aussi le kibushi, une langue malgache.

16. On note l'influence de la conception classique du paysage chez les chercheuses du projet (« que vous aimez regarder ») en raison de leur rattachement à la culture occidentale. Après cette confrontation aux sensibilités paysagères mahoraises, si la question devait être reposée, elle serait reformulée ainsi : « quel est le lieu situé en extérieur où vous aimez aller parce que vous vous y sentez bien ? ».

17. Six mois peuvent paraître peu pour avoir une connaissance suffisante du territoire permettant de choisir son paysage préféré. Toutefois, la population métropolitaine sur Mayotte n'est souvent là que pour un bref passage, durant lequel la consommation des paysages attrayants de l'île est forte. D'ailleurs, les résultats obtenus montrent que les préférences paysagères ont été les mêmes entre les Métropolitains ne résidant sur l'île que depuis quelques mois et ceux y vivant depuis quelques années.

mahoraise que de culture métropolitaine afin d'aider à la compréhension et l'interprétation des résultats obtenus.

L'ensemble des discours obtenus a fait l'objet d'une analyse thématique de contenu. En raison du nombre important de discours sur les préférences paysagères, seuls les thèmes et sous thèmes principaux ont été retenus et leur présence ou absence relevée dans les discours relevés. De la sorte, les résultats exposés sont autant de nature qualitative que quantitative.

Il semble opportun de préciser que ce protocole méthodologique n'avait pas pour objectif de recueillir des données sur les paysages sensoriels comme cela a pu être le cas pour la thèse de T. Manola¹⁸ qui a développé des méthodes innovantes telles que le parcours sensoriel ou le baluchon sensoriel afin de mieux comprendre l'appel aux sens dans le rapport au paysage. Cependant, l'usage des sens et notamment d'autres sens que la vue est important dans les discours que nous avons recueillis.

Les sens dans les discours : une sensibilité à la sensorialité des paysages

Des catégories paysagères définies par les sensibilités paysagères

Parmi les 353 discours recueillis, la manière d'évoquer le paysage, le lieu, est parfois sensiblement différente. Suite à une première analyse des thèmes et sous-thèmes clés émergeant de ces discours, nous avons décidé de découper notre corpus en quatre sous-corpus : paysage selon la conception occidentale (PCO), paysage selon la conception mahoraise (PCM), lieu et endroit.

Le sous-corpus endroit regroupe les discours où le lieu aimé choisi par la personne interrogée est juste cité, aucun élément descriptif ne figure dans le discours. L'endroit choisi sert de cadre à l'histoire qu'il s'agisse d'une anecdote, du descriptif d'une pratique de la personne interrogée ou des gens qu'elle y observe. Ce sous-corpus compte 37 discours dont la plupart font référence à un magasin, aux marchés de fruits et légumes, aux terrains de football, à une institution, à la campagne. Les discours évoquant juste un ou deux éléments caractéristiques de l'endroit choisi, ou bien les textes très descriptifs ne présentant aucun propos sensible ont été rangés dans la catégorie lieu. Ces discours, au nombre de 34, présentent cependant une dimension sociale, culturelle ou économique intéressante sur des lieux tels que la campagne, la plage, la mosquée, la place d'un village, etc. Dans ces deux sous-corpus, l'évocation des sens est faible, ils ne sont donc pas conservés pour l'analyse.

18. T. MANOLA, *Conditions et apports du paysage multisensoriel, pour une approche sensible de l'urbain. Mise à l'épreuve théorique, méthodologique et opérationnelle dans 3 quartiers dits durables européens : WGT, Bo01, Augustenborg*, thèse de doctorat, université Paris-Est, 2012.

Les sous-corpus PCO et PCM se rejoignent dans la sensibilité paysagère du discours et le rôle central du paysage dans le récit. Cependant, le rapport aux paysages est différent entre ces deux catégories. La catégorie de conception classique fait référence à la définition occidentale et classique du paysage. Dans ces discours, la contemplation et l'esthétisme du paysage côtoient le caractère « carte postale » des paysages d'îles tropicales, rêvés par les Occidentaux, autant paradisiaques que sauvages. Ces paysages préférés sont pour 33 % des plages de l'île, pour 32 % des vues et pour 14 % des îlots. Parmi les 114 discours rangés dans cette catégorie, 48 ont été prononcés par des Mahorais et Comoriens, signe de l'acculturation de cette société ultra-marine aux normes et valeurs occidentales. Néanmoins, la plupart des discours mahorais (ou comoriens), soit 168, ont été classés dans le sous-corpus paysage mahorais. Les sensibilités paysagères sont autres, ne répondent pas à la définition classique du paysage, mais témoignent d'un réel rapport sensible à ce qui les environne. Ces discours ne présentent pas de contemplation, ne découpent pas en plans, mais structurent le paysage choisi par des éléments marquants ou marqueurs. Ils présentent un rapport identitaire, affectif aux paysages. Le paysage peut être vécu seul pour le recueillement, la méditation ou en partage avec une forte valeur sociale, générationnelle. Les paysages des Mahorais sont très diversifiés, malgré tout, les types de paysages les plus récurrents sont la campagne à 25 %, des vues à 19 %, des paysages d'eau douce à 15 % et les plages à 13 %. Au sein de ces deux catégories paysagères, les paysages sont souvent racontés à travers les perceptions sensorielles.

Le rapport sensoriel aux paysages, une question de culture

La présence des sens dans nos deux sous-corpus paysagers témoigne d'une sensorialité paysagère fortement influencée par l'ancrage socio-culturel des personnes interrogées. La catégorie PCO comptabilise 91 % de discours évoquant au moins un sens¹⁹ pour 70 % pour le sous-corpus PCM. Cette différence provient de la mention quasi systématique de l'action de voir dans le sous-corpus sur les PCO. Au sein de ces deux catégories, en ne considérant que les discours où au moins un sens est mentionné, le nombre moyen de sens par discours est de 1,32 (n = 104) pour les PCO et de 1,48 (n = 118) pour les PCM. Néanmoins, si ce calcul est réitéré dans la catégorie paysage classique en retirant les discours des Mahorais-Comoriens, cette moyenne descend à 1,19 sens (n = 66). La polysensorialité du discours est donc plus marquée chez la population mahoraise

19. Un sens est comptabilisé que s'il est évoqué concrètement. Par exemple, pour le goût, si la personne interrogée évoque manger des mangues dans son paysage, le sens est relevé. Par contre, si un interviewé mentionne que, dans ce paysage, il a l'habitude de faire des barbecues, le sens du goût n'est pas noté.

que celle métropolitaine. Le nombre de sens maximum présents dans les discours est de trois : ce cas de figure se présente une fois pour la catégorie PCO (enquête mahorais) alors que dans le sous-corpus paysage mahorais, douze discours mentionnent trois sens différents.

Dans les deux sous-corpus, les trois premiers sens les plus mentionnés sont les mêmes : d'abord la vue, puis le toucher et en troisième place l'ouïe (figures 1 et 2). La vue domine largement les textes de la catégorie PCO alors que ce sens n'est présent que dans la moitié des discours de l'autre corpus. Le toucher et l'ouïe sont un peu plus présents dans le sous-corpus PCM par rapport à celui sur les PCO : 25 % contre 18 % pour le toucher et 19 % contre 11 % pour l'ouïe. Là encore, ce sont les discours des Mahorais au sein de la catégorie paysage classique qui gonflent les chiffres pour ces sens. Sans eux (n = 66), le toucher est présent dans 14 % des textes, l'ouïe dans 6 % tandis que l'odorat et le goût n'y figurent pas.

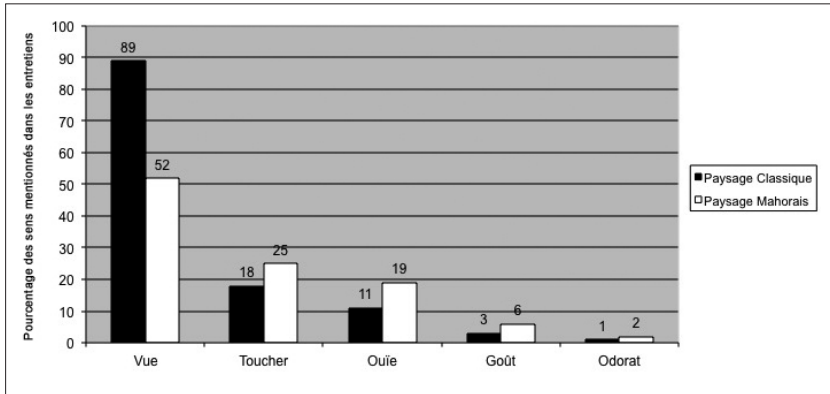


FIGURE 1. – Part de la présence de chacun des cinq sens dans le sous-corpus paysage selon la conception occidentale (n = 114, entretiens réalisés en 2016 et 2017) et dans le paysage selon la conception mahoraise (n = 168, entretiens réalisés en 2016 et 2017).

Le regard porté sur le paysage insulaire de Mayotte dans le sous-corpus PCO

L'action de voir est rapportée dans la majorité des discours des Métropolitains mais aussi chez les Mahorais-Comoriens du sous-corpus PCO. La particularité de cette catégorie est la présence de plusieurs descriptions découpant le paysage en plan (30 % des discours). Dans les discours des Mahorais, le mot « plan » ainsi que des indications tel que « à gauche », « à droite » se retrouvent plus facilement que dans ceux des Métropolitains :

« Ce lieu, c'est [le parc] Mahabou. Je l'aime bien. C'est un lieu de repos et de plaisir. Cet espace est régulièrement entretenu, on y voit des cocotiers, des arbres et des fleurs. À droite, on a un cocotier en zigzag. Au sol, on a une pelouse bien entretenue. À gauche, on a des orangers avec des oranges. Au milieu, on trouve des bancs pour le sport. Au dernier plan, on a des cocotiers avec leurs noix de coco » (L2G2N23H-H20, Mahorais de 20 ans).

Nous pouvons supposer que ces descriptions sont influencées par le système scolaire, vecteur de la diffusion occidentale d'une lecture du paysage. Dans les discours des Métropolitains, ces mots ne sont guère présents mais la lecture en plan du paysage transparait :

« Peut-être les îlots [...], l'îlot de Mtsamboro. Parce que quand on y va, on est à peu près seul, l'eau est cristalline, on a une vue sur l'île qui est très belle [...]. Il y a un côté paradisiaque, préservé aussi. [...] on voit le relief qui est sympa, on voit souvent les nuages qui se scotchent au-dessus de l'île alors que nous on est justement sur le lagon et qu'il fait beau » (ME44F41PA, Métropolitaine de 41 ans).

Bien que peu nombreux (n = 4), certains discours insistent sur le panorama offert par des points de vue (figure 2) :

« Je l'ai prise plein de fois en photo, c'est une vue très étendue, très panoramique, tellement panoramique qu'un appareil photo ne peut pas la capturer. Sur le littoral, le lagon, on arrive à peu près à voir la barrière de corail, et on voit surtout la différence de couleur avec les différents niveaux de la mer, c'est très joli par rapport à ça » (ME11H34PA, point de vue aménagé à Kani-Kéli, Métropolitain de 34 ans).

Ces extraits de discours montrent aussi que les personnes interrogées insistent sur la beauté des paysages, leurs couleurs chatoyantes, leur caractère préservé et paradisiaque qui font partie des critères définissant le paysage « carte postale ». Dans ce sous-corpus, quatorze discours mentionnent le caractère photogénique ou carte postale du paysage préféré :

« Quand on est sur Grande Terre et qu'on arrive et qu'on voit cet îlot, il y a une vue magnifique. C'est très sauvage, les couleurs des eaux sont sublimes, ça fait vraiment carte postale. On est dans la carte postale, cela fait plaisir. À mon sens, c'est un des rares endroits qui est resté tel quel depuis 20 ans, qui n'a pas bougé » (ME35H56PA, îlot de Mtsamboro, Métropolitain de 56 ans).

Nous ne mentionnons pas la manière dont les autres sens que la vue sont mobilisés dans ce sous-corpus, leur emploi étant assez similaire, bien que moins fréquent, de ce que nous allons décrire pour la catégorie des PCM.



FIGURE 2. – Vue sur le lagon décrite par la personne interrogée ME11H34PA. Cliché J. Bidon, 2017.

L'immersion sensorielle dans le paysage du sous-corpus PCM

La sensibilité des Mahorais pour leur paysage s'inscrit beaucoup plus dans une immersion dans celui-ci que dans une prise de distance contemplative. Ainsi, le corps est mentionné au sens propre ou figuré dans 18 % des discours des Métropolitains de la catégorie PCO, et pour 39 % des discours de la catégorie PCM. Cette position de centralité du corps dans le paysage favorise fort probablement la captation du paysage et de son ambiance par d'autres sens que la vue.

Malgré tout, la vue reste le sens le plus mentionné dans ce corpus. Elle peut aider à réfléchir, à ressentir : « Ma mère, elle adore la campagne, notre champ précisément, avec vue sur la mer. En regardant la mer, elle pense à la famille qu'elle a laissée de l'autre côté de la mer : est-ce qu'ils ont mangé ou pas ? » (L1G2N12F-F39, Anjouanaise de 39 ans). La vue ravit et laisse apprécier la beauté des paysages de l'île : « Sur cette même roche, on peut observer un paysage extraordinaire qui nous éblouit les yeux mais on peut également observer les différents villages de Mayotte et l'île de Petite Terre qui est bien visible » (L2G1N16F, Mont Choungui, Anjouanaise de 20 ans).

Le sens du toucher met le corps en contact avec la matérialité du paysage de manière passive ou intentionnelle. La peau est stimulée par l'environnement dans lequel se trouve le corps, « lorsque je me trouve dans ce lieu, le vent me frôle, l'humidité me frissonne » (L1G2N1H, retenue collinaire de Combani, Anjouanais de 20 ans). Dans ce rapport tactile passif à l'environnement, ce sont surtout les éléments climatiques qui sont relevés : le vent, la fraîcheur, le soleil, etc. Ainsi que l'eau, pour sa fraîcheur dans les rivières ou sa tiédeur

pour la mer. Le toucher peut aussi relever d'une action volontaire de rentrer en contact avec des éléments du paysage : « Par terre, du sable blanc doré, d'une sensation agréable au toucher » (L1G3N20F, Mahoraise de 19 ans).

Les paysages sonores, quant à eux, expriment une volonté d'échapper aux bruits du village, de profiter du calme, de la quiétude d'un paysage mais aussi d'apprécier les sonorités offertes par la nature : « Le lieu que j'aime c'est la campagne car c'est un lieu tranquille, on n'entend pas de bruits de voitures ni des chamailles mais on entend que des oiseaux chanter » (L1G1N15F-H47, Anjouanais de 47 ans). Le déferlement des vagues, l'écoulement d'une rivière, le chant des oiseaux, un feuillage frissonnant, des bambous s'entrechoquant sont des sons recherchés et appréciés. Quelques personnes prennent aussi plaisir aux sonorités villageoises, symboles de vie et d'activité : « J'aime m'asseoir ici car le bruit des enfants qui jouent au plateau me rappelle ma jeunesse » (L1G2N23H-H75, Mahorais de 75 ans).

Le goût et l'odorat sont beaucoup moins présents dans les discours. Ils évoquent les fruits offerts par la nature : « D'autres amenaient du sel pour aller le déguster avec des mangues ou du sucre pour aller le déguster avec les fruits jaunes des lianes. Et nous avions l'impression de manger les meilleurs mets du monde » (L2G2N20F, Mahoraise de 21 ans). Des senteurs florales et épicées se rencontrent au détour d'un sentier : « Nous allons à la campagne, en arpentant les pentes et les sentiers où exhalent l'ylang, le girofle et le poivre » (L2G1N20H-H48, Mahorais de 48 ans).

Au sein de ces récits paysagers, les sens se combinent souvent par deux, parfois par trois, nous immergeant dans le paysage, dans un rapport sensible englobant :

« La mer ainsi que derrière la barrière de corail, c'est un endroit formidable, c'est ainsi que je commencerais. C'est au milieu de tout, un espace vaste de plusieurs milliers de kilomètres. Avec ma barque, je m'y rends tous les jours, sans oublier les dimanches. J'y vais pour pêcher comme tous les autres, mais j'y vais aussi pour admirer cette beauté qui s'illumine devant mes yeux, cette sensation de ne plus descendre sur terre. Avec le reflet de la lune sur cette mer de couleur sombre, on voit les poisons qui sursautent à cinq centimètres de la surface de la mer. Je reste là des heures, canne à pêche à la main, laissant la barque partir dans la direction des vagues. C'est un endroit formidable avec plein de poissons et d'espèces diverses. À l'horizon, on voit une mer finie. Quand on s'approche, on constate que c'est un endroit énorme, infini, sans végétation ni montagnes. On n'entend aucun bruit, juste une mer douce et posée. J'ai trouvé un endroit secret où tout s'harmonise et donne une vue extraordinaire. Derrière la barrière de corail de Mayotte, on voit les reflets des coquillages lorsque les vagues viennent frapper sur les côtes. C'est ce moment-là qui me fascine. J'aime la mer, j'aime y aller et y rester des longues heures. Les moments de fortes températures, la mer devient toute sombre et on ressent l'effet de l'évaporation.

Et lorsque les fortes tempêtes arrivent, je reste à la maison et j'écoute la météo tout en pensant à cette vaste mer pleine de surprises. J'ai toujours aimé être navigateur » (L2G2N2H-H49, Anjouanais de 49 ans).

Discussion

Ce rapport sensoriel à l'environnement, aux paysages, ressort aussi des entretiens longs réalisés avec les personnes connaissant bien les cultures mahoraise et métropolitaine. Ces personnes sont pour la plupart des Mahorais qui ont passé une partie de leur vie en métropole, que ce soit pour les études ou le travail. C'est autant l'immersion dans la culture occidentale et les paysages métropolitains que l'éloignement, la séparation de l'île natale, du territoire où ils se sont construits qui leur permet de porter un regard plus distancié sur Mayotte. Loin de leurs paysages quotidiens qui ont contribué à forger leur identité²⁰, ils s'interrogent et s'acculturent. Ces personnes interrogées font état d'un rapport différent au visuel et à l'esthétisme chez la population mahoraise. Si les Mahorais ne parlent pas de la beauté d'un paysage, cela ne signifie pas qu'ils n'en ont pas conscience, mais juste que cela ne se dit pas :

« Parler comme ça de la beauté d'un paysage... Non, on n'en parle pas. Tu le vis peut-être intérieurement, mais tu ne l'exprimes pas. C'est par exemple mon cas, moi c'est la première fois que je parle de la montée à la Convalescence. Tout gamin, s'il y a un endroit où j'aurais bien aimé habiter c'est bien là, parce qu'on a une vue géniale. Mais je n'en ai jamais parlé à personne, vous êtes la première à qui je raconte ça. En général, le Mahorais exprime peu ses sentiments » (E4H58, Mahorais de 58 ans).

C'est aussi ce qu'évoque P. Sansot à propos des paysages ordinaires collectifs : « Le paysage, c'est ce qui n'a pas besoin d'être explicité, porté à la lumière parce que nous le vivons tous ensemble, et, lorsque nous en parlons, c'est sur le mode du sous-entendu ou avec un accent et une pointe de connivence qui échappe à l'homme du dehors²¹... » Dans ce que nous pourrions qualifier de « paysage » décrit par les Mahorais et les Comoriens, ces derniers s'attachent surtout à des éléments tels que les arbres, les rochers, parfois pour leur valeur symbolique (légendes associées à plusieurs grosses roches), mais aussi en raison de l'importance des arbres nourriciers, primordiaux dans cette société avant tout rurale malgré les récentes mutations :

« Pour pouvoir décrire un endroit où aller, le Mahorais, ses références culturelles et locales ne sont pas les mêmes par rapport à la métropole. Le Mahorais pour te décrire le trajet pour aller à un endroit, il va prendre comme critère de référence un baobab, un gros rocher, un bananier, un badamier, et ça pour une personne qui s'y connaît, il peut suivre le trajet.

20. P. SANSOT, « Identité et paysage », *Les Annales de la recherche urbaine*, 18-19, 1983, p. 65-72, 65.

21. P. SANSOT, art. cité, p. 66.

[...] Peut-être qu'il y a ici une autre approche, qui est différente du paysage, mais le paysage on va le voir véritablement à travers par exemple un arbre particulier, ou quelque chose de particulier, mais ce n'est pas une vue dans son ensemble » (E6F32, Mahoraise de 32 ans).

Ce sont l'utilité et le bien être qui sont recherchés, qui font aimer un paysage : « Le champ, pour moi, c'est le champ nourricier. Si je dis je vais au champ, c'est que je vais manger en fait, je vais un peu faire mes courses. » (E6F32). Ce qui explique un peu la multiplicité des ressentis sensoriels dans les discours mahorais, « quand on parle du paysage, [...] on pourra dire "tel endroit il fait frais, il fait chaud" » (E6F32). Les paysages de fraîcheur sont appréciés et recherchés.

Les recherches en psychologie environnementale ont montré le lien entre l'exposition à un type d'environnement naturel durant l'enfance et les préférences paysagères à l'âge adulte. Les paysages premiers ont contribué à la construction identitaire de la personne, un fort sentiment d'attachement y est souvent associé.

Le passage par la Métropole fait souvent prendre conscience aux Mahorais de la beauté des paysages du quotidien à Mayotte, ces images sont gravées depuis l'enfance dans l'esprit et resurgissent avec l'éloignement :

« Je me rappelle d'une image de quand j'étais petite. Quand je suis revenue de Métropole, j'ai dit à ma mère : "j'aimerais bien construire pour avoir le paysage que j'avais dans mon enfance". Mais à l'époque, je regardais ça comme je regardais... Mais aujourd'hui, quand j'observe ce paysage, effectivement, c'est magnifique parce que ça donne sur l'îlot de Sada, avec le coucher de soleil, on voit les pêcheurs qui s'installent le soir. C'est plein de choses comme ça qui reviennent, et ce n'est pas tant l'image directement qui attire mon esprit quand je dis que je veux aller construire et avoir cette même vue, c'est plus les souvenirs qui s'y rattachent. [...] C'est vraiment ça qui est différent et, effectivement, l'idée de panorama, de dire "ça c'est magnifique, c'est idyllique", non. C'est vraiment parce qu'on associe quelque chose à cet endroit-là. C'est plus affectif ou sentimental, plutôt que visuel » (E3F33, Mahoraise de 33 ans).

Les vues de Mayotte ne sont pas seules à manquer lors du passage en métropole, « et là on pense à chez soi. Et du coup, on pense à un paysage, l'odeur, le bruit. » (E3F33). Le paysage sonore fait émerger les émotions, la nostalgie du pays :

« Je pense aux bambous, quand il y a un peu de vent, le bruit que fait le bambou m'est resté pendant longtemps quand j'étais en métropole et que j'étais nostalgique. Je repensais souvent à ça, à ce bruit du vent sur les feuilles de bambous qui faisait une espèce de sifflement. Et c'est quand je suis revenue, ça m'a procuré des émotions de l'entendre à nouveau. C'est ça qui est assez magique » (E3F33).

Les émotions suscitées par les sensorialités visuelles et auditives sont aussi ressorties d'entretiens réalisés sur les perceptions paysagères d'un autre territoire ultra-marin, la Guadeloupe²². C. Benoît a mené des recherches auprès des Créoles de la vallée de Grande-Rivière. Un terme en Créole signifie « belle vue », mais l'action de voir un paysage ne relève guère de la contemplation mais plutôt de ce qui est perçu et décrit sur le moment. L'ouïe, le paysage sonore, a une grande place dans les sensibilités paysagères locales. Les Créoles de la vallée de Grande-Rivière ne trouvent pas d'intérêt à regarder la mer, par contre, ils apprécient le bruit des vagues comme les autres sonorités offertes par la nature : l'écoulement de la rivière et le chant des oiseaux. L'appréciation des bruits de la nature ressort aussi de différents types d'enquêtes réalisées par T. Manola²³ dans trois quartiers dits durables de Suède et des Pays-Bas. Entre l'Europe du Nord, la Guadeloupe et Mayotte, malgré les écarts culturels, ce sont les mêmes sons qui sont évoqués par les personnes interrogées. Dans le cadre de l'étude de T. Manola, les entretiens réalisés auprès des habitants ont peu fait émerger le rapport sensoriel aux paysages. Par contre, les parcours et baluchons sensoriels ont été des méthodes efficaces pour aider les personnes à livrer leur senti sensoriel. Les résultats obtenus montrent que le jugement esthétique d'un paysage est surtout véhiculé par un sens, la vue. Ce peut être un des facteurs qui explique que le caractère esthétique est plus présent dans le sous-corpus PCO où la vue est presque toujours mentionnée par rapport au sous-corpus PCM où les autres sens sont plus présents. Dans ces trois quartiers durables, le paysage multisensoriel ressort dans des discours de l'ordre du récit, de l'intime. C'est aussi le cas dans les discours de la catégorie PCM où 57 % sont construits autour d'un récit personnel.

Conclusion

Les perceptions sensorielles à Mayotte apparaissent bien comme éléments constitutifs de ce que l'on peut désigner comme la façon dont on peut appréhender le paysage à Mayotte et, plus largement, témoignent d'un mode de relation privilégiée à l'environnement. Au-delà de mettre en pratique une réflexion plus large sur ce que recouvre ou non le concept de paysage, l'étude de ce dernier dans cette société ultramarine permet en effet de penser le caractère ordinaire et non moins signifiant que peut posséder un paysage, et *a fortiori* un paysage sensoriel : le rapport intime et de la dimension immersive qu'il porte montre comment un environnement côtoyé au quotidien et appréhendé par plusieurs sens, peut acquérir une valeur qui dépasse le seul « regard paysager ».

22. C. BENOÎT, art. cité.

23. T. MANOLA, art. cité.